

D.2016.03.30.3.4

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 30 Mars 2016

3 – PILOTAGE DU RESEAU

3.4 – EURO 2016 : dispositif de dessertes et d'accompagnement tarifaire

L'an deux mille seize, le trente mars à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X	
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard		X	
LAGLEIZE Jean-Luc	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAL-MICHELET Karine	X		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
LERY Sébastien	X		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry	X		

En juin 2016, la ville de Toulouse accueillera 4 matchs de l'EURO 2016 les 13, 17, 20 et 26 juin.

Le SMTC en tant que partenaire de la Ville participe à l'élaboration d'un Plan Mobilité visant à définir un dispositif d'accueil des supporters performant et optimisé. Ce type d'évènement festif est l'occasion pour la Ville de développer son rayonnement touristique. Le SMTC accompagne cet objectif par une adaptation du réseau bus et des propositions tarifaires à destination des bénévoles et des journalistes.

Cette délibération synthétise le dispositif qui sera déployé et sollicite la validation des membres du Comité Syndical.

Le dispositif de dessertes

Les matchs qui auront lieu à Toulouse :

- 3 matchs de groupe :
 - o lundi 13 juin à 15 h : Espagne – République Tchèque
 - o vendredi 17 juin à 15 h : Italie – Suède
 - o lundi 20 juin à 21 h : Russie – Pays de Galle
- 1 match à élimination (8ième de finale)
 - o Dimanche 26 juin à 21 h (risque de prolongation si tirs au but)

Le fonctionnement du réseau de bus sera impacté par :

- 1- la définition d'un périmètre de sécurité autour du Stadium qui sera déclenché à H-4 empêchant la circulation sur le Pont de Coubertin, le pont Saint Michel et l'avenue de Muret nord. L'île du Ramier sera fermée dès 8h le matin. Le périmètre sera ouvert à nouveau à H+2,
- 2- l'utilisation de l'avenue de Muret pour garer les bus de supporters d'une équipe (voie sens entrant), le sens sortant servant aux secours, taxis et lignes de bus. Les cars des supporters de l'équipe adverse seront garés le long du boulevard du Maréchal de Tassigny,
- 3- l'organisation de la Fan zone sur les Allées Jules Guesdes, le périmètre autour de cette Fan zone étant fermé jusqu'à H+1,

Par ailleurs, l'organisation de parkings éloignés du Stadium et situés au niveau du Zénith implique la mise en place de navettes de liaison vers le stade. Les autocars de touristes et supporters y seront garés.

Une attention particulière sera portée au maintien de la desserte de trois lycées qui accueilleront les élèves pour le baccalauréat la semaine du 13 juin : lycée Déodat de Séverac, Berthelot et Arènes.

De façon nominale, le réseau Tisséo propose un bon accès au Stadium par les lignes de bus, le tramway et le métro ligne B. Cependant la mise en place du périmètre de sécurité, l'ouverture de parkings éloignés du stade, l'organisation d'animations en centre-ville et sur les Allées Jules Guesde et le volume attendu des spectateurs nécessitent de compléter le dispositif d'accès.

Les principes du dispositif de desserte :

- la ligne de tramway T1 sera raccourcie à H-3 aux Arènes. Le risque de conflit « tram/piétons » est ainsi évité et l'avenue de Muret est dégagée pour accueillir des cars de supporters. A l'exception des matchs à 21h, le tramway reprendra son fonctionnement à H+3 après vérification de la disponibilité des rails,
- les lignes de bus 1, 11, 12, 52,34 et 38 seront déviées ou raccourcies du fait de la constitution du périmètre de sécurité à H-4,
- les bus libérés alimenteront la création de navettes gratuites d'accès au stade à partir des parkings autour du Zénith,

- la reprise du réseau nominal pour les lignes de bus déviées ou raccourcies est à considérer à H+2 sauf pour les matchs à 21h (hors réseau de soirée),
- le métro fonctionnera jusqu'à 2h du matin les jours des matchs à 21h.

Les navettes Zénith – Arènes – Croix de Pierre

- **itinéraire aller** : deux navettes sont programmées

- Zénith – Croix de Pierre – Zénith (par rue Badiou et avenue Grande Bretagne)
- Arène – Croix de Pierre - Arènes.

La descente des usagers se réalisera aux arrêts « Croix de Pierre ».

En dehors des arrêts « parkings et gare des Arènes il n'y aura aucune autre prise en charge.

- **itinéraire retour** : une seule navette sur un itinéraire sans passage à l'intérieur de la gare des Arènes : Croix de Pierre – Arrêt Koenigs – Zénith.

La montée des usagers se réaliseront aux arrêts « Croix de Pierre ».

Les bus articulés seront stockés au dépôt de Langlade et rejoindront Croix de Pierre pour être garés sur l'avenue de Muret sud. Cette avenue sera dégagée de la circulation des voitures depuis La Pointe jusqu'au Fer à Cheval.

- **amplitude et fréquence** : une fréquence de 5' a été prise comme hypothèse pour l'évaluation des moyens sur une amplitude de 5 heures (H-3 à H+2).

- **les moyens bus et conducteurs** : 20 bus articulés et 20 conducteurs sont nécessaires pour réaliser la desserte de la navette « Zénith – Croix de Pierre ». 2 réserves seront parquées à Arènes pour faire face à l'affluence.

-valorisation

Par match à la fréquence de 5'

856 kilomètres totaux

Pour les 4 matchs

4 245 kilomètres totaux

Pour un match

4 220 €

Pour 4 matchs

16 880 €

Déviations des lignes existantes

Les lignes de bus 1, 11, 12, 52,34 et 38 seront déviées en temps réel. Le kilométrage induit par ces déviations (en plus et en moins) sera comptabilisé en fin de période.

Le tramway interrompu à H-3 jusqu'à H+2 générera :

- une économie de kilomètres d'environ 1600 kms pour les 4 matchs.
- une pénalité car cette interruption du fonctionnement du tram impactera les usagers qui montent sur le tronçon « Palais de Justice – Déodat de Séverac » ainsi que les usagers montés avant les Arènes et qui souhaitent descendre sur le tronçon non desservi.

Ce tronçon représente 33% des montées de la ligne T1. L'analyse du poids des tranches horaires dans la fréquentation permet d'estimer le volume des usagers impactés par match.

- Pour un match à 15h, l'impact de l'arrêt du tram « H-3 jusqu'à H+2 » est de 5 800 usagers.
- Pour un match à 21h, l'impact de l'arrêt du tram « H-3 jusqu'à H+2 » est de 2 180 usagers.

Les kilomètres générés par la navette gratuite sont intégrés dans le Plan Annuel des Services. Les kilomètres liés aux déviations et à l'arrêt du train sont comptabilisés dans le suivi des variations du programme annuel.

Propositions tarifaires

Comme pour la Coupe du Monde en 1998, le réseau de transport en commun ne sera pas gratuit les jours de match. Cependant, il est proposé d'accorder des tarifs préférentiels à des catégories d'accrédités : les bénévoles et les journalistes.

Les bénévoles U.E.F.A

L'UEFA a défini son besoin pour les quatre matchs à : 1064 tickets 1 déplacement et 6 500 tickets journée.

Il est proposé de vendre ces tickets à 50% du tarif soit une perte de recettes de 23 664 €.

Les bénévoles Ville de Toulouse

320 bénévoles feront partie de l'organisation de la Ville de Toulouse qui souhaiterait disposer de titre 31 jours pour les bénévoles.

Il est proposé d'offrir 320 cartes anonymes avec l'inscription « EURO 2016-Ville de Toulouse » qui seraient chargées avec un titre 31 jours. Le coût de cette gratuité s'élève à 15 776 €.

Les journalistes

Les journalistes qui couvriront l'évènement ont besoin de se déplacer entre les différents sites d'animation situés sur la Ville. De la même manière que pour les bénévoles de l'U.E.F.A, il est proposé de vendre des titres 10 déplacements à 50% du tarif aux journalistes sur présentation de leur carte de presse. Cette vente ne sera possible qu'à l'agence Tisseo de Jean Jaurès.

Sur les 4000 journalistes attendus sur l'évènement, 30% environ utiliseront les transports en commun.

La perte de recettes liée aux journalistes peut être estimée à environ 8 000 €.

Dispositif commercial

Le dispositif d'accompagnement Tisséo pour cet évènement s'articule autour des thèmes suivants :

1- La signalétique

En complément du dispositif signalétique de la Ville, Tisséo souhaite indiquer la destination « Stadium » dans les parcs d'échange, et renforcer la signalétique à l'aéroport, Marengo et Arènes.

2- L'information des voyageurs

Un « flyer » à destination des toulousains sur le thème de « Comment se déplacer les jours de match? » sera diffusé sur le réseau.

Des messages sonores en français, anglais et espagnol seront diffusés sur les quais du métro et les quais du tramway à l'aéroport pour indiquer comment se rendre au Stadium.

Une information sur les perturbations des lignes de bus et de tramway sera organisée de façon classique via le site internet, l'appli Tisseo, l'affichage aux potelets et dans les bus. Cette information sera relayée par les annonces sonores dans le bus.

3- La communication

Un « flyer » en trois langues à destination des supporters sera édité en 50 000 exemplaires sur le thème « Comment se rendre au Stadium ? ». Cette action sera complétée par un visuel « spécial EURO » sur l'accès au Stadium et la promotion du Pass Tourisme.

4- La présence terrain

Le dispositif des agences commerciales de Marengo et de l'aéroport sera renforcé la veille et le jour du match en personnel et en amplitude d'ouverture.

Sur les points clés des itinéraires d'accès au Stadium, des binômes d'accueil orienteront les supporters/usagers : Marengo, parking du Zénith, Croix de Pierre, aéroport.

Le personnel sur le terrain sera identifiable par un teeshirt spécifique pour l'évènement.

L'ensemble du dispositif d'accompagnement est évalué à un coût estimatif de 61 000€.

Synthèse des actions

	Actions	Coût en euros
Desserte	Navettes Zénith – Croix de Pierre	16 880
	Economie kilomètres tramway (1600 kms)	-9 888
Tarifs	Bénévoles UEFA	23 664
	Bénévoles Ville	15 776
	Journalistes	8 000
Accompagnement	Signalétique	3 000
	Information Voyageurs	10 000
	Communication	40 000
	Présence terrain	8 000
	Total	115 432 €

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants,

ARTICLE 1 : VALIDE le dispositif d'accompagnement de l'évènement EURO 2016 présenté ci-dessus.

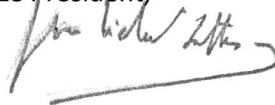
ARTICLE 2 : AUTORISE la régie Tisséo à mettre en œuvre cette proposition.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20160407-20160330-3-4D-
DE
Date de télétransmission : 07/04/2016
Date de réception préfecture : 07/04/2016